

Formation Jeudi et Vendredi 9 & 10 octobre 2025 Pôle Fiscal



Formateurs

Monsieur PLAGNET, Professeur émérite à la Faculté de droit de Toulouse

Co-animé par **Maître Hubert EVRARD**, avocat

Programme établi pour l'Association Alta-Juris International en collaboration avec Maître Hubert EVRARD, Avocat, Responsable pédagogique



Objectifs

A l'issue de la journée de formation, les stagiaires connaîtront les principales évolutions légales, jurisprudentielles et doctrinales en matière de fiscalité des entreprises et seront en capacité de les mettre en application.



Méthode pédagogiques

Formation associant les aspects théoriques et les implications pratiques

Petit groupe (maximum 20 participants), présentiel, pédagogie expositive



Outils pédagogiques

Support pédagogique édité et distribué avant la formation

Moyens techniques : Salle de formation adaptée, vidéo projecteur, Paper Board

Le formateur crée un support pédagogique Powerpoint. Celui-ci est projeté sur écran ainsi que des

Exercices au format Word diffusés en début de séance pour des questions/réponses sur des cas pratiques



Modalités d'évaluation

Questionnaire de satisfaction

Attestation de suivi

Auto-évaluation

Alta-Juris International

2 rue de Penthièvre

75008 PARIS

Tél : 01.53.04.08.85

Email : altajuris@altajuris.com

Site Internet : www.altajuris.com

Identifiant SIRET : 438 324 204 00041

Organisme de formation : Certifié QUALIOPF sous le numéro F1612

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11755278475 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



Public

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste

Prérequis

Connaissance du sujet au préalable souhaitable.
La formation est assurée en langue française.



Date, heures, lieu

Jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre – 75008 PARIS



Tarif

Voir la Convention de Formation

Informations

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com



Fiscalité des entreprises : thèmes retenus en fonction d'une actualité législative, jurisprudentielle et doctrinale

1^o journée : 7 heures

Chapitre 1 : Le régime fiscal des sociétés de personnes : 4 heures

Section 1 : Les définitions des sociétés à prépondérance immobilière :
30 mn

- § 1) - Plus-values des particuliers
- § 2) - Titres de participation
- § 3) - Droits d'enregistrement sur les cessions de parts

Section 2 : Les achats d'immeubles en crédit-bail 1 h

- § 1) - Le régime fiscal du crédit-bail
- § 2) - Les conséquences fiscales de la sous-location

Section 3 : La situation fiscale des associés : 30 mn

- § 1) - Répartition des résultats
 - A) Règles de répartition
 - B) Conséquences du régime des revenus distribués
- § 2) - La constitution de provisions par les associés

Section 4 : Les plus-values résultant de cession de parts : 1 h 30

- § 1) - La nature fiscale des parts
- § 2) - Les « retraitements » de calcul du prix d'acquisition : la

jurisprudence « Quemeneur »

Section 5 : Le contrôle fiscal des Sociétés civiles immobilières : 30 mn

- § 1) - Obligations comptables
- § 2) - Vérifications

Chapitre 2 : Les revenus distribués : 3 heures

Section 1 : Le champ d'application des articles 109 et s. du CGI : 2 h

- § 1) - Distributions « officielles » et distributions « officieuses »
- § 2) - Les rémunérations et avantages occultes

Section 2 : Le « maître de l'affaire » : 30 mn

- § 1) - Critères d'identification
- § 2) - Conséquences fiscales

Section 3 : Le régime des comptes-courants : 30 mn

- § 1) - Présomption de distribution
- § 2) - Les exceptions

**Public**

Avocat et/ou Juriste spécialisé,
Avocat et/ou Juriste généraliste

**Prérequis**

Connaissance du sujet au préalable souhaitable.
La formation est assurée en langue française.

**Date, heures, lieu**

Jeudi 9 et vendredi 10 octobre 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Siège Alta-Juris International
2 rue de Penthièvre – 75008 PARIS

**Tarif**

Voir la Convention de Formation

**Informations**

ALTA-JURIS INTERNATIONAL
2 rue de Penthièvre
75008 PARIS

Tel : 01.53.04.08.85
Mail : altajuris@altajuris.com

**2° journée : 7 heures****Chapitre 3 : Les régimes fiscaux liés à la politique de l'aménagement du territoire 2 h**

Section 1 : ZONES D'AIDES A FINALITE REGIONALE : **30 mn**

§ 1) -Exonération d'IR ou d'IS pour les entreprises nouvelles :

§ 2) -Autres avantages fiscaux

Section 2 : ZONES URBAINES : **30 mn**

§ 1) -Zones franches urbaines-territoires entrepreneurs (ZFU-TE) :

§ 2) -Quartiers prioritaires de la politique de la ville

§ 3) -Zones de revitalisation des centres-villes (ZRCV)

§ 4) -Bassins urbains à dynamiser (BUD)

Section 3 : ZONES RURALES **15 mn**

§ 1) -Les Zones de revitalisation rurale (ZRR)

§ 2) -Les Zones France ruralités revitalisation (ZFRR et ZFRR « plus »)

Section 4 : ZONES « PONCTUELLES » **5 mn**

§ 1) -Bassins d'emploi à redynamiser (BER) :

§ 2) -Zones de restructuration de la défense (ZRD)

§ 3) -Zones de développement prioritaire (ZDP)

Section 5 : PLAFONNEMENT « DE MINIMIS » : **10 mn**

Chapitre 4 : Les conventions entre sociétés et les conséquences fiscales (notamment, le lien avec la théorie de l'acte anormal de gestion) 4 heures

Section 1 : Le régime fiscal des conventions « usuelles » : **2 h**

§ 1) -Les principes généraux de l'application de la théorie de l'acte anormal de gestion aux relations entre sociétés

§ 2) -L'application aux différentes catégories de conventions entre sociétés

A) Conventions de prestations de services

B) Les relations commerciales au sein d'un groupe

C) Les relations financières à l'intérieur d'un groupe

Section 2 : Les conventions d'animation : **30 mn**

§ 1) -Les intérêts pratiques

§ 2) -Contenu des conventions

Section 3 : Les conventions d'intégration fiscale **1 h 30**

§ 1) -Considérations générales

§ 2) - Principales méthodes de répartition de la charge fiscale

§ 3) -Le régime des versements au regard de la TVA

Chapitre 5 : La TVA : Le régime des opérations « complexes » : évolutions législatives et jurisprudentielles 45 mn**Chapitre 6 : Droits d'enregistrement : 15 mn**

-Le régime des cessions de parts de sociétés (précisions jurisprudentielles).